

Feuille de route pour une Stratégie nationale sur l'autisme

12 mars 2020



Introduction

Le 9 décembre 2019, le gouvernement fédéral a annoncé son engagement à développer et à mettre en œuvre une Stratégie nationale sur l'autisme¹ (SNA), et a depuis lors chargé la ministre de la Santé, Mme Hadju, et la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Intégration des personnes handicapées, Mme Qualtrough, de diriger ce travail essentiel.

L'Alliance canadienne pour les troubles du spectre autistique (ACTSA) est encouragée et reconnaissante de cet engagement.

L'ACTSA a été créée à la suite du rapport sénatorial de 2007, *Payer maintenant ou payer plus tard : les familles d'enfants autistes en crise*, afin d'offrir une voix unifiée à la communauté de l'autisme, et réclame depuis lors la création d'une SNA. En 2018, l'ACTSA a élaboré le *Plan directeur pour une stratégie nationale sur les troubles du spectre autistique* (le Plan directeur) afin de jeter les bases de ce à quoi pourrait ressembler une SNA au Canada. Ce plan directeur, cependant, est le début et non la fin de la discussion. Il suggère des axes prioritaires et des mesures spécifiques que le gouvernement peut prendre, mais il ne représente pas l'ensemble du travail à faire.

Pour concrétiser la vision d'une stratégie qui donne des résultats concrets pour les Canadiens autistes, nous devons continuer à identifier des actions transformatrices qui vont au-delà des recommandations du Plan directeur. L'ACTSA est prête à travailler avec le gouvernement et à mobiliser des experts de toute la communauté pour élaborer ces solutions.

L'ACTSA demande au gouvernement d'élaborer une SNA ambitieuse et de grande envergure, tant dans sa portée que son impact. La SNA doit s'étendre à l'ensemble du gouvernement et nécessitera une coordination minutieuse et l'adhésion de tous les ministères. Ensemble, nous pouvons mettre sur pied une série de mesures plus complètes pour améliorer la qualité de vie des personnes autistes au Canada et de leurs familles.

¹ Remarque sur la langue : personnes autistes, Canadiens/personnes vivant avec l'autisme/un TSA/un TED, Canadiens/personnes sur le spectre de l'autisme – lors des consultations que nous avons menées à la grandeur du pays, il a été reconnu que l'utilisation du langage dans la communauté de l'autisme est sujette à un débat permanent. À mesure que notre compréhension et notre acceptation de l'autisme progressent, l'utilisation et la compréhension d'expressions pour décrire ou faire référence à cette condition progressent également. Dans un souci de respect des préférences linguistiques de tous, ces termes sont utilisés de manière interchangeable dans tout le document.

Ce document d'information fournit une feuille de route pour le développement et la mise en œuvre de la SNA². Il comprend certaines recommandations qui permettront au gouvernement de démontrer des progrès rapides dès le départ, ainsi que des processus de collaboration, des échéanciers pour travailler ensemble et une proposition de séquençement des actions décrites dans le plan directeur.

² Ce document informatif a été produit par l'ACTSA avec le soutien de Autism Speaks Canada, une organisation membre de l'ACTSA.

Qu'est-ce que l'ACTSA?

L'Alliance canadienne des troubles du spectre autistique (ACTSA) est une alliance de 200 organisations, organismes de services, chercheurs, professionnels et Canadiens autistes qui coordonne les conversations nationales sur l'autisme. Nous sommes une alliance diversifiée et inclusive qui fait la différence dans la vie de cette communauté.

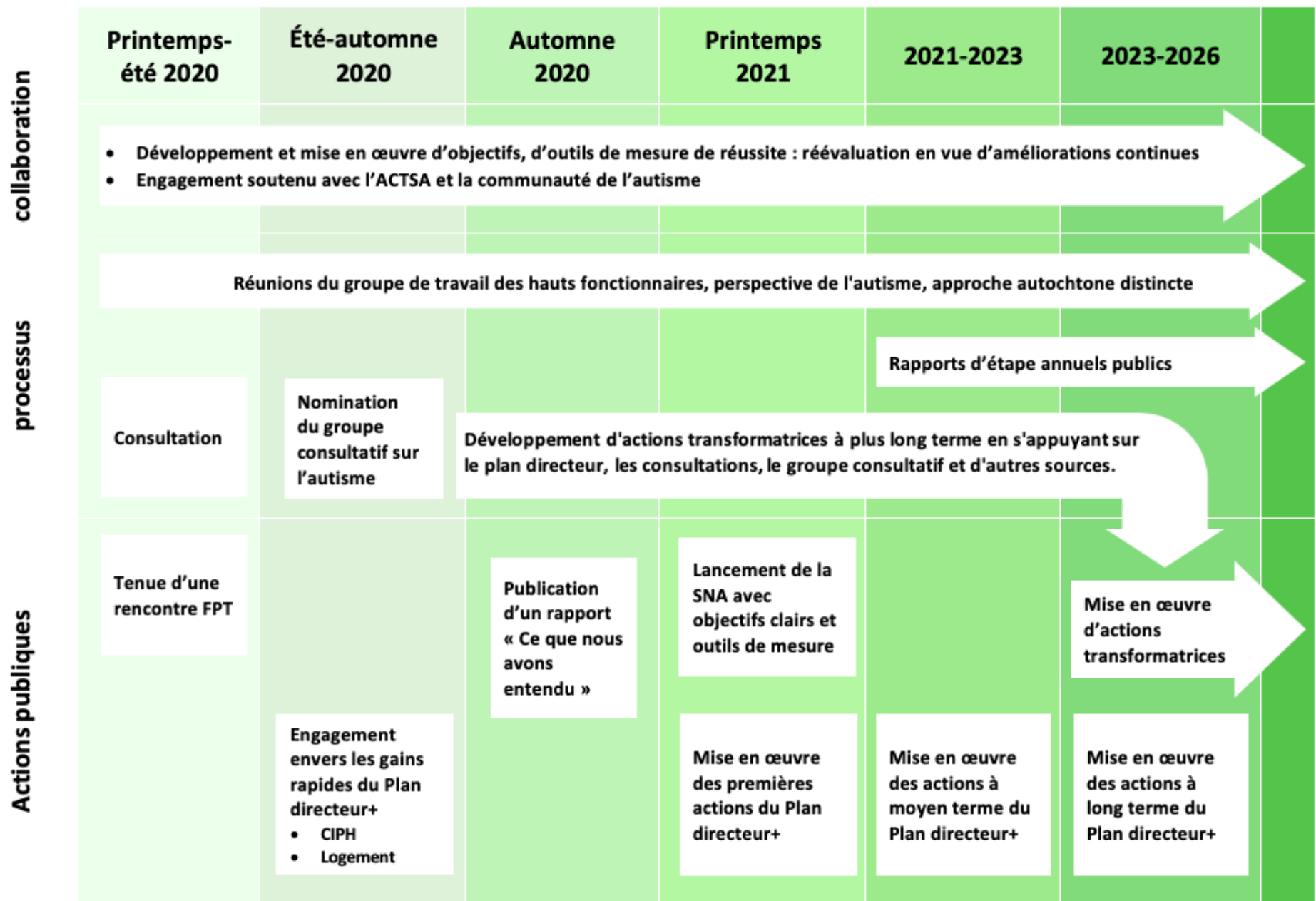
L'ACTSA a été créée en juillet 2007, peu après la publication du rapport du comité sénatorial intitulé *Payer maintenant ou payer plus tard : les familles d'enfants autistes en crise*. Pendant cette période, le gouvernement fédéral a envoyé un message clair à la communauté de l'autisme : nous devons travailler ensemble et d'une seule voix. La communauté de l'autisme a répondu à l'appel en créant l'ACTSA.

Qu'est-ce le Plan directeur?

L'ACTSA a élaboré le Plan directeur afin de partager sa vision collective d'une Stratégie nationale sur l'autisme. Ce plan a obtenu le soutien de la communauté de l'autisme d'un océan à l'autre, incluant 200 membres de l'ACTSA, et des représentants de tous les partis politiques. Les actions qu'il recommande ne sont toutefois qu'une partie du travail à faire pour réaliser une SNA qui améliore réellement la vie des personnes ayant un TSA et de leurs familles.

Pour plus de détails sur le Plan directeur, voir l'annexe A.

Feuille de route pour la création et la mise en œuvre d'une SNA



Ce graphique se réfère au **Plan directeur+**, car les actions prises à ces étapes doivent inclure, sans s'y limiter, celles décrites dans le Plan directeur

Feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une SNA

Tirer parti des progrès réalisés

Le travail d'élaboration et de mise en œuvre de la Stratégie nationale sur l'autisme ne part pas de zéro. Depuis le rapport du Sénat de 2007, intitulé *Payer maintenant ou payer plus tard : les familles d'enfants autistes en crise*, l'ACTSA et la communauté de l'autisme n'ont pas seulement réclamé une Stratégie sur l'autisme, mais ont également travaillé à identifier les priorités et les pratiques exemplaires pour étayer une telle stratégie. Ce travail a donné lieu à des rapports et des étapes clés :

2007 - Le Sénat publie son rapport *Payer maintenant ou payer plus tard : les familles d'enfants autistes en crise* recommandant l'élaboration d'une Stratégie nationale sur l'autisme

2014 - L'ACTSA réalise l'Enquête sur les besoins nationaux, mettant en évidence les domaines les plus urgents pour les personnes sur le spectre et leurs familles

2014 - McKinsey & Company publie le rapport *Voyez les choses à ma façon* qui propose un continuum de soins tout au long de la vie pour les personnes autistes

2015-2016 - Le projet de partenariat canadien sur l'autisme (PPCA), financé par l'ASPC, organise de vastes consultations et identifie les axes prioritaires pour les personnes ayant un TSA et leurs familles

2018 - L'ACTSA élabore le *Plan directeur pour une stratégie nationale sur l'autisme* qui met l'accent sur le leadership et les actions du gouvernement fédéral pour faire progresser les priorités clés

Ce travail, dont une partie a été financée et soutenue par le gouvernement fédéral, signifie que l'élaboration et la mise en œuvre de la SNA peuvent s'appuyer sur une base de recherche solide. Grâce à ces travaux, la SNA peut être conçue et instaurée de manière accélérée, afin que les Canadiens autistes et leurs communautés puissent commencer à voir des changements dans leur vie dès que possible.

L'objectif final : une SNA efficace, mesurable et durable

L'ACTSA est impatiente de travailler avec le gouvernement pour développer et mettre en place une SNA robuste. Cette SNA devrait avoir une vision claire et significative qui prend en compte l'ensemble des besoins des Canadiens autistes tout au long de leur vie, en accordant une attention particulière aux Canadiens autistes vulnérables.

L'engagement du gouvernement en faveur d'une SNA a donné de l'espoir à la communauté de l'autisme, mais le manque de détails à ce jour suscite également des inquiétudes. Certains craignent en effet que la stratégie ne soit pas solide, ou encore qu'elle ne prévoie qu'une amélioration des programmes et approches existants. L'ACTSA et l'ensemble de la communauté de l'autisme sont prêts à travailler avec le gouvernement pour trouver des approches innovantes et transformatrices afin de garantir que la SNA soit plus que le simple financement de programmes légèrement améliorés.

Une approche intergouvernementale

La SNA devrait inclure un ensemble d'actions concrètes qui auront un impact direct sur la vie des personnes sur le spectre et de leurs familles. Elle devrait également s'étendre à d'autres activités et stratégies gouvernementales afin de garantir que les Canadiens autistes et leurs familles soient pris en compte même lorsqu'ils ne constituent pas la principale population desservie par un programme ou une politique.

Pour y parvenir, le Plan directeur propose une approche intergouvernementale solide en matière d'autisme. L'ACTSA est très encouragée de constater qu'un ministre principal a été désigné pour diriger la SNA et que cette dernière est intégrée à ses lettres de mandat. Afin de maintenir la dynamique interministérielle, le Plan directeur prévoit la création d'un **conseil interministériel de hauts fonctionnaires qui se réunirait à intervalles réguliers pour coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie.**

En outre, pour s'assurer que les Canadiens autistes et leurs besoins sont pris en compte dans tous les travaux du gouvernement et pas seulement dans la SNA, l'ACTSA demande au gouvernement de développer une « perspective de l'autisme », soit un outil d'analyse à appliquer aux politiques proposées. Afin de soutenir ce travail, y compris la mise en œuvre de cette perspective de l'autisme, et de fournir une ressource pour l'élaboration de politiques et de programmes gouvernementaux au sein de la SNA et en dehors de celle-ci, l'ACTSA demande également au gouvernement de mettre en place un **groupe consultatif sur l'autisme composé**

de personnes autistes militantes, de membres de famille ayant un proche sur le spectre et d'experts dans le domaine.

Fixer des objectifs et mesurer le succès

La SNA ne peut réussir si elle ne mesure pas ses progrès. Pour ce faire, l'ACTSA demande au gouvernement de collaborer avec l'ACTSA et la communauté de l'autisme pour fixer une série d'objectifs et d'outils de mesure de réussite, axés sur des résultats clairs, afin de suivre les progrès de la SNA. Cela permettra non seulement de maintenir la dynamique et la responsabilisation auprès de tous, mais aussi de permettre au gouvernement d'adopter une approche fondée sur des données probantes pour réévaluer et revitaliser la SNA au fil du temps. La SNA devrait être durable, efficace et fournir des résultats concrets pour les Canadiens autistes et leurs familles. Pour ce faire, nous demandons au gouvernement **d'élaborer un ensemble concluant de preuves quant aux mesures qui fonctionnent, de viser l'amélioration continue de la SNA et de publier un rapport annuel public sur les progrès réalisés.**

Échéancier

Ce qui suit est une proposition d'échéancier de collaboration avec la communauté de l'autisme afin d'élaborer et de mettre en œuvre une SNA solide.

○ Printemps-été 2020

Processus : tenir une consultation significative qui s'appuie sur ce que nous savons déjà

Afin de développer et de mettre en œuvre la SNA, le gouvernement devra entendre directement les personnes sur le spectre et leur communauté. La consultation est d'une importance vitale, mais le gouvernement ne doit pas procéder comme s'il partait de zéro. Nous demandons instamment au gouvernement d'être ciblé et efficace dans son approche. De nombreuses questions fondamentales ont été posées et ont reçu des réponses lors de processus précédents, notamment le Projet de partenariat canadien sur l'autisme et l'Enquête sur les besoins nationaux de l'ACTSA en 2014, et les Canadiens autistes ont hâte de voir le gouvernement agir.

L'ACTSA est impatiente d'explorer les moyens par lesquels elle peut aider le gouvernement à organiser des conversations productives avec les personnes autistes militantes, leurs familles et d'autres experts. Étant donné les limites de la COVID-19 concernant les rencontres en personne, l'ACTSA peut travailler avec le gouvernement

pour identifier les possibilités de consultation qui permettent des rencontres virtuelles tout en restant inclusives.

Processus : créer un groupe de travail de hauts fonctionnaires de l'ensemble du gouvernement pour assurer la coordination, maintenir la dynamique et développer une perspective de l'autisme à appliquer aux travaux en dehors de la SNA

Comme décrit ci-dessus, l'ACTSA demande au gouvernement d'affecter des hauts fonctionnaires à un groupe de travail qui se réunira régulièrement pour soutenir le ministre responsable et s'assurer que la SNA progresse rapidement et de manière réfléchie.

L'ACTSA demande également au gouvernement de **développer et d'appliquer une perspective de l'autisme. Cela signifie que les Canadiens ayant l'autisme et leurs besoins particuliers sont systématiquement pris en compte dans l'élaboration des politiques gouvernementales afin de garantir que les stratégies, les politiques et les investissements sont inclusifs.** Cela est impératif, car l'impact du gouvernement sur les Canadiens autistes va bien au-delà des programmes et des politiques qui les ciblent spécifiquement. Tout programme ou politique du gouvernement peut avoir un impact différent sur un Canadien autiste par rapport à un Canadien neurotypique. L'autisme est une question véritablement intersectorielle qui nécessite une approche subtile et intergouvernementale.

Le développement de l'outil d'analyse qu'est la perspective de l'autisme devrait commencer le plus tôt possible et ses résultats devraient être présentés au groupe consultatif sur l'autisme (voir ci-dessous) qui pourra, parmi ses premières tâches, la raffiner.

Processus : commencer à travailler avec les partenaires autochtones sur une approche distincte, basée sur leurs besoins

Il est essentiel que le gouvernement travaille avec les partenaires autochtones pour s'assurer que des stratégies spécifiques soient mises en place afin d'apporter les réponses les plus appropriées aux Autochtones ayant l'autisme. En s'inspirant de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement devrait développer des approches distinctes pour les Canadiens autochtones autistes, basées sur leurs besoins propres. En outre, il faut veiller à ce que tous les programmes pour l'autisme, et pas seulement ceux conçus

spécifiquement pour les Autochtones, soient culturellement sensibles et adaptés aux Autochtones et aux populations vulnérables.

Action : organiser une première réunion fédéral-provinces-territoires (FTP) pour apprendre des provinces et territoires et les soutenir

Bien qu'ils reconnaissent la distinction entre les compétences fédérales et provinciales ou territoriales dans ce domaine, les Canadiens autistes et leurs familles s'attendent à ce que leurs dirigeants travaillent ensemble à la création de réponses coordonnées et collaboratives qui permettront à tous d'avoir accès au soutien dont ils ont besoin, quel que soit l'endroit où ils vivent au pays.

L'ACTSA demande au gouvernement fédéral d'ouvrir un dialogue sur l'autisme entre lui-même et les provinces et territoires par le biais d'une réunion ministérielle FPT. Les objectifs de cette réunion pourraient inclure le partage des pratiques exemplaires et des défis similaires, et l'établissement d'un programme pour la poursuite des réunions et du travail collectif à l'avenir.

○ Été-automne 2020

Processus : nommer un comité consultatif sur l'autisme pour soutenir le gouvernement et collaborer avec lui à l'élaboration et la mise en œuvre de la SNA

L'ACTSA demande au gouvernement de convoquer un comité consultatif sur l'autisme composé de représentants de divers horizons et ayant pour mandat de :

- Donner des conseils quant à l'élaboration de la Stratégie ;
- Contribuer au développement et à la mise en œuvre d'une perspective de l'autisme qui peut être utilisée pour s'assurer que les politiques et les programmes répondent aux besoins et à la situation des Canadiens ayant l'autisme ;
- Jouer un rôle permanent dans l'identification des possibilités d'avancement et des domaines à améliorer après le lancement de la Stratégie.

Processus : commencer à élaborer des actions transformatrices à plus long terme qui vont au-delà des suggestions du Plan directeur

Le Plan directeur pour une Stratégie nationale sur l'autisme de l'ACTSA décrit certaines mesures clés que le gouvernement peut mettre en place pour améliorer la vie des Canadiens ayant un TSA. Ces mesures, toutefois, ne suffisent pas à elles seules. Pour que la SNA puisse réaliser son plein potentiel et changer la qualité de vie des personnes

autistes et de leurs familles de façon radicale, le gouvernement doit travailler avec la communauté de l'autisme pour identifier les domaines d'action véritablement transformateurs.

Le gouvernement doit commencer à prévoir des actions transformatrices le plus tôt possible dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques.

Action : annoncer les premiers résultats probants

L'ACTSA a élaboré une liste de suggestions de « gains rapides » pour aider le gouvernement à faire preuve d'un leadership et d'un engagement clairs dès maintenant. Ces propositions s'inspirent du Plan directeur et aideraient immédiatement les personnes autistes et leurs familles. Même si les détails de mise en œuvre prendront un certain temps à être finalisés, le gouvernement pourrait démontrer son engagement en instaurant ces gains rapides sans attendre.

Ces gains rapides sont les suivants :

S'engager à réformer le crédit d'impôt pour personnes handicapées

La réforme du crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) permettrait de réduire le taux élevé de rejet des personnes autistes et de rendre ce crédit remboursable. À l'heure actuelle, le CIPH est une évaluation « passerelle » vers d'autres programmes pour les personnes handicapées, et sa modification pourrait apporter un soulagement financier immédiat aux Canadiens autistes et à leurs familles. Cela est particulièrement important pour s'assurer que les enfants autistes bénéficient de la double prestation prévue pour les enfants handicapés. Il serait opportun que le gouvernement annonce cette initiative fiscale dans sa mise à jour économique à l'automne 2020.

Prioriser la recherche, l'innovation et l'investissement liés à des options de logement qui offrent une indépendance et un soutien aux personnes ayant l'autisme

Chaque année, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) lance des appels de propositions annuels pour ses initiatives de recherche et d'innovation. La SCHL pourrait obtenir un gain rapide en identifiant les initiatives axées sur les options de logement pour les Canadiens autistes comme une priorité pour l'appel de l'exercice 2021 et en travaillant avec l'ACTSA pour faire de la sensibilisation et

promouvoir les propositions du milieu des services et de la recherche. Dans certains cas, il pourrait être nécessaire de se concentrer sur les appels lancés en 2021 pour des activités qui auront lieu en 2022 (par exemple, l'appel de propositions des Laboratoires de solutions de la SCHL pour l'année 2021 se termine le 20 mars 2020).

○ Automne 2020

Action : publier un rapport de consultation « Ce que nous avons entendu »

Afin de montrer les progrès réalisés et de faire rapport à la communauté de l'autisme, le gouvernement peut publier un rapport de consultation de type « Ce que nous avons entendu ». Ce rapport peut contenir de premiers indices sur la direction que prend le gouvernement dans l'élaboration et la mise en œuvre de la SNA, afin que la communauté de l'autisme puisse continuer à collaborer et à s'associer au gouvernement, et corriger le tir au besoin.

○ Printemps 2021

Action : lancer la SNA avec des objectifs clairs, des outils de mesure de réussite et des échéanciers pour son lancement et la mise en œuvre des « premières étapes » du plan directeur

L'ACTSA demande au gouvernement de viser le lancement de la SNA au printemps 2021. Bien qu'il s'agisse d'un échéancier ambitieux, il est réalisable, en particulier à la lumière des bases solides que constituent les investissements antérieurs comme le Projet de partenariat canadien sur l'autisme, l'Enquête sur les besoins nationaux de l'ACTSA et les recommandations du Plan directeur et du rapport *Payer maintenant ou payer plus tard*.

Le lancement de la stratégie devrait inclure des objectifs clairs et des outils de mesure de réussite, ainsi qu'un échéancier pour la présentation de rapports publics sur les progrès réalisés.

Le travail de mise en œuvre, de développement et d'amélioration de la SNA ne s'arrêtera pas à son lancement. Comme décrit ci-dessus, la stratégie devrait faire l'objet de rapports réguliers, d'un suivi, d'une évaluation et d'un repositionnement correspondant afin de

garantir des résultats continus et une durabilité, et les actions à moyen et long terme devraient continuer à être mises en œuvre et améliorées au fil du temps.

2021-2023

Processus : publier un premier rapport d'étape gouvernemental portant sur ses progrès et son engagement auprès de la communauté de l'autisme

Dans le cadre de l'élaboration des objectifs de la SNA et des outils de mesure de réussite, l'ACTSA demande au gouvernement de fixer des délais pour la publication de rapports publics sur les progrès accomplis. Cela pourrait commencer par un rapport annuel au printemps 2022.

Action : mise en œuvre des actions à moyen terme, y compris celles du Plan directeur

Dans les mois qui suivront le lancement de la stratégie, le gouvernement sera prêt à mettre en œuvre les mesures « à moyen terme » recommandées dans le Plan directeur de l'ACTSA. Pour plus de détails, voir « Séquencement proposé des actions du plan directeur » ci-dessous.

2023-2026

Processus : publier des rapports gouvernementaux sur une base annuelle pour rendre compte des progrès réalisés et démontrer une amélioration continue de la situation

Afin de contribuer à la constitution d'un corpus de preuves pour une amélioration continue, l'ACTSA demande que des rapports d'étape soient régulièrement rendus publics.

Action : mise en œuvre par le gouvernement de changements plus transformateurs, élaborés en collaboration avec la communauté de l'autisme, afin d'atteindre les objectifs de la SNA

Fort du lancement d'un processus de collaboration visant à élaborer une liste d'actions transformatrices en 2020, le gouvernement devrait être prêt à mettre en œuvre des politiques et des investissements d'ici 2023.

Action : mise en œuvre des actions à plus long terme du Plan directeur

Au fur et à mesure que la SNA gagnera en maturité, le gouvernement sera prêt à mettre en œuvre les mesures « à plus long terme » recommandées dans le plan directeur de

l'ACTSA. Pour plus de détails, voir « Séquencement proposé des actions du plan directeur » ci-dessous.

○ En cours

La SNA ne devrait pas être un simple engagement de trois ou cinq ans. Il devrait s'agir d'un effort de transformation qui continuera à être affiné pour améliorer la vie des personnes autistes et de leurs communautés pendant de nombreuses années. Grâce à cette approche, le Canada deviendra un chef de file mondial en matière d'accès complet et équitable aux services pour les Canadiens autistes tout au long de leur vie.

Séquencement proposé des actions du plan directeur

Une approche par étapes pour l'élaboration des politiques

Le Plan directeur pour une stratégie nationale sur l'autisme de l'ACTSA présente 22 actions qui devraient faire partie de la SNA. Certaines de ces actions peuvent être mises en œuvre relativement rapidement, tandis que d'autres nécessiteront un développement à plus long terme. Ce qui suit est une proposition de séquencement des 22 actions décrites dans le Plan directeur.

Il est essentiel de comprendre que ces actions doivent faire partie d'une SNA solide, mais qu'elles doivent être suivies par des actions plus larges et plus transformatrices, et par des actions ciblées et spécifiques telles qu'identifiées par la consultation et la collaboration avec la communauté de l'autisme.

Séquencement proposé pour les actions du plan directeur

	Premières étapes	Moyen terme	Plus long terme
Stratégie et leadership	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement de consultations ciblées pour atteindre un large échantillon de Canadiens • Début des processus pour créer des stratégies autochtones basées sur leurs besoins distincts • Convocation d'une réunion interministérielle FPT • Annonce des engagements pris par les dirigeants fédéraux pour obtenir des gains rapides 	<ul style="list-style-type: none"> • Création par les gouvernements FPT d'une plateforme de collaboration et de coordination • Lancement de la Stratégie nationale sur l'autisme • Implication de la communauté de l'autisme en ce qui concerne les normes de la <i>Loi sur l'accessibilité du Canada</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la coopération entre les provinces et entre les chercheurs • Création des rapports réguliers sur la Stratégie nationale sur l'autisme et amélioration de celle-ci à l'aide d'initiatives supplémentaires pour répondre aux besoins des Canadiens autistes.
Abordabilité et accès	<ul style="list-style-type: none"> • Réforme du CIPH • Révision de la cohérence des coûts liés au TSA pour le crédit d'impôt pour frais médicaux • Financement de plus d'études sur l'autisme qui seront utiles aux professionnels via les IRSC 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration d'un soutien de pointe pour l'autisme dans les systèmes de santé fédéraux (par exemple, les Premières nations, les familles de militaires) • Développement de formations auprès des IRSC pour les professionnels de l'autisme • Étude des modèles centrés sur l'utilisateur comme le régime national d'assurance invalidité australien
Information	<ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'une campagne de sensibilisation et d'éducation publique pour promouvoir une meilleure compréhension et inclusion des Canadiens autistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de stratégies pour inciter les institutions et les employeurs à promouvoir les pratiques exemplaires en matière d'inclusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un réseau d'apprentissage pour les praticiens et les décideurs politiques afin d'obtenir des preuves et un consensus en matière de pratiques prometteuses et de réforme des politiques

Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement et diffusion d'informations concernant les personnes sur le spectre sur le marché du travail par l'intermédiaire du CIMT. • Soutien à la création de milieux de travail inclusifs grâce à des initiatives telles que Prêts, disponibles et capables 	<ul style="list-style-type: none"> • Révision des programmes de formation fédéraux pour qu'ils répondent aux besoins des personnes autistes (par exemple, les stratégies pour l'emploi et les compétences des jeunes, les ententes de transfert sur le marché du travail) • Réinvestissement dans les programmes de préemploi pour les personnes ayant un TSA 	<ul style="list-style-type: none"> • Élimination des obstacles dans la conception des prestations (par exemple, taux de recouvrement du soutien au revenu) en collaboration avec les provinces et territoires • Identification des obstacles à l'intégration en milieu de travail et élaboration de programmes et de mesures législatives à cet effet
Logement	<ul style="list-style-type: none"> • Priorisation de la recherche, de l'innovation et de l'investissement dans les options de logement pour les personnes autistes dans les programmes de la Stratégie nationale sur le logement 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des flux d'investissement et des programmes pour les personnes autistes dans la prochaine phase de programmation de la Stratégie nationale sur le logement 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans la création d'un plus grand nombre d'options de logement adaptées aux besoins des adultes ayant l'autisme
Recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des gouvernements des provinces et territoires à renouveler le système national de surveillance de l'autisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des lacunes de recherche avec les provinces et la communauté de l'autisme afin d'établir les priorités de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans les études de pointe au niveau mondial, notamment par l'intermédiaire des IRSC, qui sont conçues conjointement avec des personnes autistes et qui adoptent une perspective équitable en matière de santé • Expansion du système national de surveillance de l'autisme

Qu'est-ce que l'autisme/le trouble du spectre autistique?

L'autisme, ou trouble du spectre autistique, est un trouble neurodéveloppemental permanent qui présente toutes sortes de caractéristiques. Il existe de nombreux degrés d'autisme, ce qui rend chaque individu unique. Cependant, toutes les personnes vivant avec l'autisme peuvent tirer profit de ressources et d'aides appropriées.

Les personnes sur le spectre éprouvent souvent des difficultés en matière de communication et d'interaction sociale et peuvent présenter des comportements restrictifs et répétitifs.

Un diagnostic d'autisme est souvent associé à des problèmes de santé sensoriels, physiques et mentaux concomitants. À titre d'exemple, les enfants autistes sont quatre fois plus susceptibles de souffrir de problèmes gastro-intestinaux et plus de deux fois plus susceptibles d'obtenir un diagnostic psychiatrique que la population générale.

Annexe A : Résumé du Plan directeur pour une Stratégie nationale sur l'autisme

Notre vision :

Un accès complet et équitable aux ressources pour tous les Canadiens ayant un TSA et leurs familles tout au long de leur vie, où et quand ils en ont besoin.

Des consultations approfondies et élargies avec la communauté du TSA sur la conception et la mise en œuvre d'une stratégie nationale

Nos principes :

Centré sur la personne, reflétant les besoins du spectre et tout au long de la vie

Inclusion des parties prenantes partout au Canada

Co-conception en tenant compte des perspectives vécues : *rien sur nous sans nous*

Co-conception d'une approche autochtone distincte

Adaptation aux besoins régionaux, en particulier des collectivités nordiques, rurales et éloignées.

Adaptation au plan culturel, en particulier pour les Canadiens vulnérables.

AXE 1 : un leadership fédéral

Le leadership fédéral maximise l'impact coordonné à l'échelle canadienne par le biais de l'échange et de la diffusion des connaissances.

Convoquer une réunion interministérielle fédérale-provinciale-territoriale et s'engager à créer une plateforme qui aura un impact positif sur la communauté canadienne de l'autisme par l'apprentissage, la collecte et la diffusion de pratiques exemplaires qui font consensus.

AXE 2 : des mesures fédérales immédiates

Accès et abordabilité

Premières étapes :

- Réformer le crédit d'impôt pour personnes handicapées ;
- Intégrer les soutiens de premier plan du TSA dans les systèmes de santé fédéraux ;
- Former la prochaine génération de professionnels au TSA, y compris avec un nouvel institut des IRSC ;
- Reconnaître uniformément le TSA pour le crédit d'impôt pour frais médicaux ;
- Bonifier la déduction pour frais de garde d'enfants.

Information

Premières étapes :

- Construire un réseau d'apprentissage pour les praticiens et les décideurs politiques ;
- Sensibiliser les Canadiens aux stratégies visant à promouvoir l'inclusion des Canadiens ayant un TSA.

Emploi

Premières étapes :

- Meilleure information sur le marché du travail ;
- Accès aux programmes préalables à l'emploi ;
- Veiller à ce que les programmes de formation fédéraux tiennent compte du TSA ;
- Éliminer les obstacles à la conception des avantages sociaux.

Logement

Premières étapes :

- Investir dans la création d'un plus grand nombre d'options de logement adaptées aux besoins des adultes ayant un TSA, y compris le logement avec services de soutien ;
- Donner la priorité à l'innovation dans les options de logement qui assurent l'autonomie et le soutien des personnes ayant un TSA.

Recherche

Premières étapes :

- Compléter le Système national de surveillance du TSA ;
- Investir dans la recherche de pointe mondiale sur le TSA.

AXE 3 : une approche pangouvernementale sur le TSA

L'approche pangouvernementale garantit une action fédérale coordonnée et intégrée dans toutes les politiques qui touchent les personnes ayant un TSA.

Nommer un ministre responsable, créer un comité de coordination pangouvernemental et mandater tous les ministres concernés pour qu'ils y collaborent.